



Fédération Française de Volley-Ball

LIGUE Languedoc-Roussillon

- Olympiade 2008 / 2012 -

**PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE
DU 13 juin 2009 à 14h00**

Auditorium

*Maison départementale des Sports,
200, avenue du Père Soulas à Montpellier.*



SOMMAIRE

Ordre du jour.....	3
Allocution de la Présidente de la Ligue.....	4
Rapport moral.....	5
Ratification du PV d'AG électorale de septembre 2008	6
Rapport du Commissaire aux comptes	7
Rapport financier du trésorier général	8
Rapports des Commissions Régionales	
Commission régionale technique	15
Commission régionale d'arbitrage.....	15
Commission régionale sportive.....	16
Commission régionale jeune/développement	17
Commission régionale de beach-volley	17
Commission régionale de discipline	17
Commission régionale d'organisations	17
Commission régionale informatique et matériel	17
Compte rendu de l'Assemblée Générale fédérale.....	18
Budget prévisionnel et tarifications.....	20
Élections et vœux	
Élections des représentants de la ligue aux assemblées générales de la FFVB pour la saison 2009/2010.....	22
Palmarès et remises des récompenses.....	22
Résultats vote	23
Propositions du Comité Directeur et vœux régionaux.....	23
Annexes	27

ORDRE DU JOUR

Ouverture de l'Assemblée Générale par la Présidente.

Allocution de la Présidente de la Ligue.

Ratifications des rapports statutaires

Ratification du PV d'AG électorale de septembre 2008.

Rapport moral.

Rapport du Commissaire aux comptes.

Rapport financier du trésorier général.

Rapports des Commissions Régionales

Commission régionale sportive.

Commission régionale technique.

Commission régionale d'arbitrage.

Commission régionale jeune/développement.

Commission régionale de beach-volley.

Commission régionale du sport en entreprise.

Commission régionale médicale.

Commission régionale de discipline.

Commission régionale statuts et règlements.

Commission régionale d'organisations

Commission régionale informatique et matériel.

Élections et vœux

Élections des représentants de la ligue aux assemblées générales de la FFVB pour la saison 2009/2010.

Propositions du Comité Directeur et vœux régionaux.

Récompenses

Distinctions fédérales 2009.

Palmarès et remises des récompenses.

ALLOCUTION DE LA PRESIDENTE

Bienvenue à toutes et à tous pour cette 1ère Assemblée Générale de l'Olympiade.

Merci d'accueillir à notre assemblée Monsieur le Président de la Fédération Française qui nous fait l'honneur de sa présence. Avant de lui passer la parole, permettez-moi d'excuser l'absence de nos institutionnels retenus chacun par d'autres obligations.

La parole est donnée à Mr DELOUTRE.

Avant d'ouvrir les débats, je voudrais que nous rendions hommage à tous ceux et toutes celles qui nous ont quittés cette année, et qui nous laissent bien seuls. Avec une pensée tout particulière de soutien à notre ami Robert.

Le temps est passé bien vite depuis fin septembre, date de l'AG électorale. Il a fallu que notre nouvelle équipe se mette en route et trouve ses marques : nouvelle Présidente, nouveau Secrétaire Général et nouveau Trésorier...beau Challenge !

Heureusement que nous avons pu compter sur les compétences et la disponibilité de notre personnel : un grand merci à Francis MARIE et à Caroline TRINQUIER qui ont su nous mettre sur les bons rails de la gestion quotidienne. Bon rail ? Parlons-en ! Certainement pas celui qui s'est mis en travers de la route de Francis pour le stopper dans ses élans ! Heureusement, il n'est pas homme à s'en laisser compter, aussi a-t-il courageusement traversé cette épreuve pour réattaquer 3 mois plus tard, comme si de rien n'était. Cette difficile mise à l'épreuve a permis de montrer la formidable solidarité de tous les acteurs du VOLLEY-BALL Languedocien. Merci à Jean-Pierre COURBON, Robert SERRANO, Claude BARBE qui n'ont pas hésité un instant pour se répartir les demies-journées de permanence à la Ligue. Merci à Monique BRUNEAU qui, elle non plus, n'a pas hésité un instant à dépoussiérer son PC mis au placard depuis quelques mois, pour nous soulager de ces contraintes administratives si importantes en début de saison. Enfin, merci aux Présidents de Comité qui ont assurés le 1er relai pour répondre aux besoins des clubs.

Pour ce bilan après une saison passée, il faut bien dire que, vous, clubs, aviez été on ne peut plus accueillants :

- 7 titres de Champion de France : N2M AGDE, N3F NIMES, N3M MENDE, Benjamins GRUISSAN, UNSS Minimes Filles BEDARIEUX, UNSS Minimes Garçons MENDE et FFSU MONTPELLIER 1.
- Une qualification européenne,
- 4 accessions dans la division supérieure

Merci pour ces magnifiques résultats (qui vous seront détaillés plus loin).

En même temps que la mise en route administrative et la tenue des bureaux et comités directeurs, la rédaction des comptes rendus et le quotidien sportif de notre Ligue, nous nous sommes attelés à la concrétisation du grand projet porté par l'équipe de Daniel MINNE : la création du Pôle Espoir Féminin, devenu depuis le Centre Permanent Féminin. Le recrutement est fait, les dispositions scolaires sont en train de se mettre en place : un grand bravo à toute l'équipe technique menée de main de maître par Frédérique ARNAUD. Elle se fera un plaisir de vous en donner tous les détails tout à l'heure. L'expérience et un soutien de tous les instants de Guy DIGIANTOMMASO ont permis l'aboutissement de ce grand projet. Le Directeur du CREPS Mr Gérard DORIVAL et son adjoint Mr Manu BRISSAUD sont également à remercier pour leur meilleur accueil au sein de leur structure si convoitée.

Autre grand sujet : les finances. Faire une demande de subvention relève maintenant d'un savoir-faire de haut niveau ! Grâce à la patience et à la pédagogie de nos interlocuteurs, tant à la Région, qu'au Conseil Général ou à la Direction Régionale, nous avons pu présenter nos dossiers en temps et en heure. Nous avons adhéré à « profession sport » pour la prise en charge de l'ensemble des obligations administratives liées à l'emploi afin de protéger au mieux nos salariés. Le trésorier va vous faire des propositions pour que chacun puisse se développer harmonieusement dans son club, son département, donc sa ligue !

Comme si toutes ces découvertes ne suffisaient pas, nous nous sommes lancés dans un challenge supplémentaire, celui d'organiser un match international de bonne facture : le 26 juin, les coorganisateurs : Ligue LANGUEDOC ROUSSILLON et MUC accueilleront le match de Ligue Mondiale FRANCE-COREE. Avec un défi important : faire de cet événement un grand moment de rassemblement et de promotion de notre activité.

Enfin, le compte-rendu de l'AG fédérale vous présentera, entre autre, les nouvelles licences qui devraient nous permettre de mieux nous y retrouver, et de proposer à nos adhérents le produit qui leur correspond le mieux.

L'équipe qui m'entoure se joint à moi pour vous souhaiter une bonne assemblée générale.

Ligue Languedoc-Roussillon de Volley-Ball

Maison Départementale des Sports - 200, avenue du Père Soulas 34094 Montpellier Cedex 5

Tél. 04 67 41 78 57 - Fax : 04 67 41 78 73 - Courriel : llrbv@free.fr

RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL

Par Jean-Pierre COURBON

Le rapport moral que je vous présente est celui de la fin d'une année sportive dans une nouvelle Olympiade qui voit de nouveaux élus, que ce soit à la FFVB ou à LLRVB. Une nouvelle politique et de nouveaux axes sont tracés pour porter plus haut notre sport.

Saison sportive 2008/2009.

Tout n'est pas dit mais nous pourrions conclure que nous venons de vivre une année forte en résultats, aussi bien pour les équipes féminines que pour les équipes masculines. Bravo donc aux champions et vice championne de France que sont les clubs d'AGDE (NII), LATTES (NII), NÎMES (NIII), MENDE (NIII) et aux Universitaires qui joueront à ROME le titre Européen. Je n'oublie pas non plus les bons résultats aux volleyades. L'équipe des jeunes filles revient avec le bronze et nos garçons se classent à une excellente cinquième place.

Bravo et merci à tous ceux qui, dans les clubs, comités départementaux, commissions régionales, merci aux bénévoles et à tous ceux qui n'ont pas comptés leurs heures au service de notre sport-passion.

Les licences : à la date du 18/05/2009 notre ligue comptabilisait **5306 licenciés. Une augmentation de plus de 5%** par rapport à l'année précédente.

Les clubs : au 18/05/2009 notre ligue compte **77 clubs. Soit une augmentation de plus de 10%**.

La saison sportive ne se terminera que lorsque nous aurons qualifié notre équipe nationale pour la finale de la Ligue Mondiale en SERBIE (juillet 2009). Tous à COUBERTIN le 26/06/2009 pour soutenir et encourager "Notre équipe" nationale. (Voir le site Ligue mondiale sur le site de la LLRVB).

Les commissions régionales :

Chaque commission présentera son rapport d'activités. Certaines d'entre elles auront eu fort à faire et se sont évertuées à réaliser l'attente que nous avons d'elles. Merci à elles et à tous ceux/celles qui les composent.

La CRT, a mis en place, entre autres, le Centre Permanent Féminin. Dès la saison prochaine le CREPS accueillera cette entité sportive qui manquait à notre ligue.

La CRA, quelques fois décriée, mais qui nous est indispensable. Combien de match remis ! combien d'arbitres a avertir ; combien de désignation à revoir. Amis arbitres, soyez fiers de la tenue que vous portez, honorez la. Quelque soit votre niveau, soyez remerciés.

La CRS qui doit chaque lundi établir les classements et qui doit recadrer les matchs remis. Pour mémoire, il faut se rappeler qu'un match reporté ne pourra être joué que durant la période de championnat de la saison sportive en cours.

Les autres commissions ont fournies un travail énorme

La commission finance n'est pas la moindre, merci à Monsieur Francis Marie pour son implication et qui a très largement secondé B. VIGNON.

La commission organisation qui a acceptée d'organiser ce match de notre Équipe Nationale contre la COREE dans le cadre de la Ligue Mondiale. Merci à tous les bénévoles qui nous ont rejoint.

La commission beach qui a débuté son BCT et à qui nous souhaitons pleine réussite afin de prolonger la saison en salle.

La commission développement, la commission de discipline, la commission statuts et règlements, la commission sport en entreprise, la commission d'appel, la commission électorale et la commission médicale interviendront ensuite.

La ligue administrative.

Un début particulier car j'ai dû faire face à l'absence de Monsieur Francis Marie suite à son accident de travail et qui nous pénalisa un certain temps. Merci à notre "Monique" régionale qui une fois de plus s'impliqua et nous fut d'un grand secours.

Début 2009, Monsieur Marie nous revient et met les " bouchées doubles" car son professionnalisme est exemplaire.

En accord avec Madame la Présidente, nous changeons sur les postes administratifs (F. MARIE et C. TRINQUIER) les pc et écrans qui permettent ainsi de travailler dans de meilleures conditions.

Pour ma part j'ai souhaité m'impliquer sur ce poste, à la demande de Madame la Présidente, et je tiens à remercier tous ceux qui m'ont aidé et en particulier une personne qui se reconnaîtra.

Je ne saurais clore ce rapport sans encore une fois remercier, très sincèrement, ceux qui s'impliquent pour que notre sport soit au zénith rapidement. Je ne peux conclure ce rapport sans avoir une pensée attristée pour ceux qui viennent de nous quitter et en particulier le Président de Saint Christol-les-Alès.

Merci de votre attention et bonne AG 2009.

Rapport adopté à l'unanimité

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU SEPTEMBRE 2008

Compte-rendu adopté à l'unanimité

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Lecture est faite du rapport du Commissaire aux Comptes, Mr BOILLON (excusé), par le Trésorier Mr Bernard VIGNON.



Fédération Française de Volley-Ball
LIGUE Languedoc-Roussillon

- Olympiades 2008 / 2012 -

Je soussigné, BOILLON Guy, vérificateur aux comptes de la Ligue Languedoc-Roussillon de Volley-Ball

CERTIFIE :

Mettre rendu à plusieurs reprises dans les locaux de la Ligue afin de procéder à la vérification de la comptabilité et des pièces comptables. Je n'ai relevé aucune irrégularité. J'ai pu avoir accès à tous les documents sans difficulté et ils sont toujours aussi bien classés et présentés, ce qui facilite beaucoup ma tâche.

En conséquence, je donne quitus au Trésorier Général.

Fait à Montpellier le 02 juin 2009

Guy BOILLON



Ligue Languedoc-Roussillon de Volley-Ball - Maison Départementale des Sports
200, avenue du Père Soulas 34094 Montpellier Cedex 5
Tél. 04 67 41 78 57 - Fax : 04 67 41 78 73 - Courriel : llrvb@free.fr

BILAN FINANCIER DU TRESORIER GENERAL

Par Bernard VIGNON

Montpellier le mardi 9 Juin 2009

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2008

Bonjour à tous,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter les comptes financiers de l'exercice 2008 mais en préambule je tiens à remercier l'équipe précédente sous la responsabilité de Daniel Minne qui a su gérer les comptes de notre Ligue de façon efficace.

En effet la situation financière de la Ligue est saine et je vais commenter les résultats de l'exercice dont l'essentiel est le fruit des actions de nos prédécesseurs. J'ai repris la forme de présentation utilisée les années passées qui reprend le détail de tous les comptes et sous comptes de notre comptabilité.

Compte de résultat

Produits d'exploitation

Les subventions d'exploitation correspondent à des aides de la FFVB, à des subventions liées au recrutement de Francis Marie (CNDS Emploi et CNASEA) et à l'aide du CNDS et des collectivités locales (Région et Conseil Général). Que ces organismes soient ici remerciés pour leur support financier à nos actions envers tous les pratiquants du Volley Ball en Languedoc Roussillon.

Les subventions CNDS et Hérault Sport ont été encaissées pendant l'exercice. Le paiement du solde de la subvention du Conseil Régional a nécessité l'établissement d'un rapport financier conséquent pour justifier notre subvention. Merci à tous ceux qui m'ont aidé à « monter » ce dossier et en particulier à Francis Marie. Suite à la remise de ce dossier nous avons encaissé le solde de la subvention soit 18 130 Euros (11 000 pour le Haut Niveau, 6 500 pour la Formation des Bénévoles et 630 pour l'achat d'équipements (au titre de la subvention 2006)).

Je rappelle qu'au titre de la subvention 2008 nous avons un accord de 1 700 euros pour de nouveaux achats d'équipements en 2009.

Autres produits

Ce sont les Affiliations, Licences et Engagements correspondant aux sommes payées par les clubs à la Ligue. Les Produits divers correspondent aux Indemnités Journalières touchées pendant l'arrêt de travail de Francis. Les produits suivants sont les produits encaissés au titre des 2 commissions : Commission Technique et Beach

Volley

Charges d'exploitation

Le poste Locations est en augmentation : cela est dû aux locations/entretiens du photocopieur qui a été fortement sollicité pour les différentes réunions et Assemblées Générales de 2008.

Les dépenses des commissions : en net elles sont les suivantes:

- Commission Technique : 43 366 – 9440 = 33 926 euros
- Commission Beach Volley : 6481 – 7790 = - 1309 euros
- Commission Sportive : 986 euros
- Commission Sport en Entreprise : 38 euros
- Commission Arbitrage (hors Beach) : 13 611 euros

Le poste Déplacements / missions est en augmentation à cause des nombreuses réunions et AG tenues durant l'exercice.

Salaires : le poste est en baisse. En 2007 trois personnes avaient été salariées pendant une partie de l'exercice.

Rappel : depuis le 1^{er} Janvier 2009 les feuilles de paye sont établies par « Profession Sport 34 ».

Les indemnités de salaire de Monique ont été provisionnées sur 2008 et payées en 2009. Les feuilles de paye ont été établies par « Profession Sport 34 ».

Les autres charges n'amènent pas de commentaires particuliers sauf questions de votre part.

Ligue Languedoc-Roussillon de Volley-Ball

Maison Départementale des Sports - 200, avenue du Père Soulas 34094 Montpellier Cedex 5

Tél. 04 67 41 78 57 - Fax : 04 67 41 78 73 - Courriel : llrvb@free.fr

Bilan

Actif

Les Créances des clubs qui étaient d'un montant de 49 733 euros au 31 Décembre ont été honorées. La situation à ce jour avec de nouvelles créances 2009 est de 7 000 euros.

Les Produits à recevoir (21 500 euros) ont été perçus en 2009 (essentiellement les 18 130 euros de subvention de la Région)

Les Charges constatées d'avance (69 233 euros) correspondent à la part des Charges (licences...) payées d'avance pour 2009 à la FFVB...

Passif

Les Dettes Fournisseurs (15 007 euros) correspondent aux frais d'arbitrage de la fin de l'année qui ont été remboursés aux intéressés en Janvier 2009.

Les Produits constatés d'avance (103 201 euros) correspondent à la part des Produits (licences...) payées pour 2009 par les clubs.

Conclusion :

Le total des Produits étant de 316 751 euros, celui des Charges de 290 938 euros **l'exercice fait apparaître un excédent de 25 813 euros soit 8,15 % des Produits et 8,87 % des Charges.**

Les Réserves qui sont de 191 499 euros représentent 66 % des Charges de l'exercice 2008.

Je remercie tous ceux qui ont contribué à de tels résultats qu'ils soient de l'ancienne ou de la nouvelle équipe. Un merci particulier à Guy Boillon notre Commissaire aux comptes pour son action de contrôle des comptes et à Francis Marie qui a fait un travail important et rigoureux dans la gestion quotidienne et la consolidation des comptes présentés.

Présentation du bilan 2008 ci-après.

BILAN FINANCIER 2008

SOMMAIRE

PAGE DE GARDE

SOMMAIRE

Comptes annuels Exercice 2008

ASSO - Détail du Bilan actif	12
ASSO - Détail du bilan passif	13
ASSO - Détail du compte de résultat	14

L.L.R.V.B.**Exercice clos : le 31 Décembre 2008****DETAIL DU BILAN ACTIF**

	31/12/2008	31/12/2007	
	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel & outillage industriels			
215400	MATERIEL BEACH	4 843,00 €	4 843,00 €
281540	AMORTI. MATERIEL BEACH	- 2 054,00 €	- 843,00 €
	Total	2 789,00 €	4 000,00 €
Autres immobilisations corporelles			
218100	MOBILIER BUREAU	1 215,00 €	1 215,00 €
218300	MATERIEL BUREAU ET INFORM.	22 709,00 €	21 693,00 €
281830	AMORT. MAT. BUREAU ET INFORM.	- 18 361,00 €	- 15 962,00 €
281840	AMORT. MOBILIER BUREAU	- 1 215,00 €	- 1 215,00 €
	Total	4 348,00 €	5 731,00 €
Total immobilisations corporelles			
		7 137,00 €	9 731,00 €
Total actif immobilisé net			
		7 137,00 €	9 731,00 €
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Marchandises			
370000	STOCKS DE MARCHANDISES	350,00 €	350,00 €
	Total	350,00 €	350,00 €
Total stocks et en-cours			
		350,00 €	350,00 €
Créances d'exploitation			
Créances usagers et comptes rattachés			
411000	CLUBS	49 733,00 €	37 254,00 €
481000	CLUBS, Factures à Établir	1 186,00 €	- €
	Total	50 919,00 €	37 254,00 €
Autres créances			
468700	DIVERS PRO. A RECEVOIR	21 500,00 €	22 113,00 €
	Total	21 500,00 €	22 113,00 €
Valeurs mobilières de Placement			
500000	VALEURS MOBIL. PLACEMENT	167 068,00 €	137 354,00 €
	Total	167 068,00 €	137 354,00 €
Disponibilités			
511200	CHEQUES A ENCAISSER	11 867,00 €	8 379,00 €
512000	CREDIT AGRICOLE	25 381,00 €	37 908,00 €
	Total	37 248,00 €	46 287,00 €
Charges constatées d'avance			
486000	CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	69 233,00 €	68 653,00 €
	Total	69 233,00 €	68 653,00 €
Total créances d'exploitation			
		345 968,00 €	311 661,00 €
Total actif circulant			
		346 318,00 €	312 011,00 €
TOTAL GENERAL			
		353 455,00 €	321 741,00 €

L.L.R.V.B.

Exercice clos : le 31 Décembre 2008

DETAIL DU BILAN PASSIF

	31/12/2008	31/12/2007
	Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Réserves réglementées		
106000 RESERVES	191 499,00 €	136 718,00 €
Total	191 499,00 €	136 718,00 €
Total réserves	191 499,00 €	136 718,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	25 813,00 €	54 782,00 €
Total fonds propres	217 312,00 €	191 499,00 €
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	217 312,00 €	191 499,00 €
DETTES		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
419100 CLUBS CREDITEURS	1 802,00 €	579,00 €
Total	1 802,00 €	579,00 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 F.F.V.B.	372,00 €	10 858,00 €
401001 FOURNISSEURS	15 007,00 €	5 842,00 €
Total	15 379,00 €	16 700,00 €
Dettes fiscales et sociales		
428200 CONGES PAYES	4 146,00 €	2 044,00 €
428600 PERS.SALAIRES A PAYER	657,00 €	-
438200 CHARGES SOC.S/C.PAYES	1 949,00 €	818,00 €
438600 CHARGES SOCIALES A PAYER	3 567,00 €	4 083,00 €
Total	10 319,00 €	6 945,00 €
Autres dettes		
468600 DIVERS CHARGES A PAYER	5 442,00 €	5 785,00 €
Total	5 442,00 €	5 785,00 €
Produits constatés d'avance		
487000 PRODUITS CONSTAT.D'AVANCE	103 201,00 €	100 233,00 €
Total	103 201,00 €	100 233,00 €
TOTAL DETTES	136 143,00 €	130 242,00 €
TOTAL GENERAL	353 455,00 €	321 741,00 €

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2008	31/12/2007
		Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Prestations de services			
708000	Amendes	3 418,00 €	5 437,00 €
Total		3 418,00 €	5 437,00 €
MONTANT DES PRODUITS D'EXPLOITATION		3 418,00 €	5 437,00 €
Subventions d'exploitation			
740000	SUBVENTIONS FFVB ET DIVERS	9 500,00 €	14 215,00 €
740200	SUBVENTIONS CNDS-DDJS	35 500,00 €	27 000,00 €
740201	SUBVENTION FNDS EMPLOI	9 000,00 €	12 000,00 €
740300	SUBVENTION REGION	36 700,00 €	42 688,00 €
740400	SUBVENTION ODSH	4 300,00 €	4 590,00 €
740500	SUBVENTION CNASEA	213,00 €	2 825,00 €
Total		95 213,00 €	103 318,00 €
Autres Produits			
750100	AFFILIATIONS FFVB & LLRVB	10 315,00 €	14 370,00 €
750500	LICENCES	175 111,00 €	170 471,00 €
750700	ENGAGEMENTS LLRVB	9 086,00 €	9 413,00 €
758000	PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE PARTIC.STAGIAIRES COMMISSION	2 503,00 €	- €
758100	TECHNIQUE	9 440,00 €	- €
758200	PRODUITS DIVERS BEACH VOLLEY PLAGE	7 790,00 €	- €
Total		214 245,00 €	194 253,00 €
Total des produits d'exploitation		312 876,00 €	303 008,00 €
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks (Marchandises)			
603700	VAR. STOCKS MARCHANDISES	- €	40,00 €
Total		- €	40,00 €
Achats de matières premières & autres approvisionnements			
602000	ACHATS FOURN. CONSOMMABLES	3 664,00 €	3 129,00 €
606800	ACHATS DE RECOMPENSES	187,00 €	- €
Total		3 851,00 €	3 129,00 €
613000	LOCATIONS,EDF	3 993,00 €	1 977,00 €
615500	ENTRETIEN MATERIEL	361,00 €	78,00 €
616000	PRIMES D'ASSURANCE	333,00 €	315,00 €
618000	COTISATIONS	262,00 €	150,00 €
622600	HONORAIRES	144,00 €	- €
623000	COMMUNICATION	424,00 €	- €
624700	COMMISSION TECHNIQUE	43 366,00 €	16 161,00 €
624800	COMM. MANIFESTATIONS COMMISSION VOLLEY	- €	2 138,00 €
624801	PLAGE	6 481,00 €	940,00 €
624802	COMMISSION SPORTIVE	986,00 €	4 404,00 €
624803	COMMISSION SPORT.ENTREPRISE	38,00 €	- €
625000	DEPLACEMENTS MISSIONS	9 458,00 €	6 388,00 €
625001	FRAIS RECEPTION	1 492,00 €	2 242,00 €
625100	FRAIS DEPLACEMENT ARBITRES	13 611,00 €	12 008,00 €
622600	FRAIS POSTAUX	2 948,00 €	2 265,00 €
626100	FRAIS TELEPHONE	1 487,00 €	1 581,00 €
626101	ABT INTERNET LIGUE	492,00 €	460,00 €
627000	GESTION TITRES	138,00 €	92,00 €
Total		86 014,00 €	51 199,00 €

L.L.R.V.B.

Exercice clos : le 31 Décembre 2008

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2008	31/12/2007
		Total	Total
Salaires et traitements			
641000	REMUNERATIONS PERSONNEL	28 826,00 €	35 156,00 €
641200	CONGES PAYES	2 102,00 €	- 1 666,00 €
641800	INDEMNITES SALAIRES MONIQUE	966,00 €	- €
	Total	31 894,00 €	33 490,00 €
Charges sociales			
645000	CHARGES SOCIALES	17 869,00 €	22 719,00 €
645800	CHARGES SOC. S/C. PAYES	1 131,00 €	- 221,00 €
	Total	19 000,00 €	22 498,00 €
Dotations aux amortissements sur immobilisations			
681000	DOTATIONS AMORTISSEMENT	3 610,00 €	4 127,00 €
	Total	3 610,00 €	4 127,00 €
Autres charges			
650100	AFFILIATIONS FFVB	12 720,00 €	11 443,00 €
650500	ACHATS LICENCES	119 643,00 €	113 257,00 €
651000	RETRO LICENCES COMITES	5 460,00 €	5 987,00 €
651001	SUBVENTION COMITES	6 000,00 €	6 120,00 €
651002	AIDES AUX CLUBS	2 565,00 €	- €
658000	CHARGES DIVERSES	181,00 €	- €
	Total	146 569,00 €	136 807,00 €
Total des charges d'exploitation		290 938,00 €	251 210,00 €
RESULTAT D'EXPLOITATION		21 938,00 €	51 798,00 €
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		21 938,00 €	51 798,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
770000	PRODUITS D'INTERETS	3 875,00 €	2 984,00 €
	Total	3 875,00 €	2 984,00 €
Total des produits exceptionnels		3 875,00 €	2 984,00 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL		3 875,00 €	2 984,00 €
Total des produits		316 751,00 €	305 992,00 €
Total des charges		290 938,00 €	251 210,00 €
SOLDE INTERMEDIAIRE		25 813,00 €	54 782,00 €
EXCEDENT OU DEFICIT		25 813,00 €	54 782,00 €

RAPPORT DES COMMISSIONS REGIONALES

Commission Régionale Technique

Par Frédérique ARNAUD

Résultats

VOLLEYADES : 3^e place de l'équipe féminine et 5^e place de l'équipe masculine. Un des meilleurs résultats jamais obtenu.

Tournoi international de VITROLLES : 4^e derrière des équipes prestigieuses

MINI VOLLEYADES : par Daniel BIEYSSE

3 équipes qualifiées :

En filles AUDE (2^e) et HERAULT (3^e). A noter que les 4 équipes filles de la Zone finissent aux 4 premières places.

En garçons HERAULT (2^e).

Alizée CAMBERABERO a été élue meilleure joueuse et Jean PATRY et Arthur PORTASSEAU font partie de l'équipe type.

Formation des cadres

2 stages organisés. En projet une refonte de ces formations pour qu'elles s'adaptent au mieux à la demande.

Formation des joueurs

Par Guy DIGIANTOMMASO, CTS.

Beaucoup de satisfaction cette année pour les résultats obtenus tant au niveau des départements que de la Ligue.

Communication

Les documents sont envoyés directement aux entraîneurs et ne transitent plus par le club, espérons que cela nous fasse gagner en efficacité.

Le Centre Permanent Féminin

Ouverture à la rentrée de septembre, après une longue mise en œuvre. 9 jeunes filles vont intégrer ce Centre, collégiennes (à Camille CLAUDEL) et lycéennes (à MERMOZ). Chaleureux remerciements aux responsables du CREPS qui mettent beaucoup d'énergie à accueillir le volley-ball, féminin, régional, mais aussi masculin et national.

Profitant de la présence du Président de la FFVB, Frédérique ARNAUD précise à nouveau que ce Centre féminin n'a absolument pas vocation à faire concurrence aux Pôles Espoirs. Preuve en est que Claudia CHALAUX, Pauline MARTIN & Marie-Sara SICARD sont au Pôle Espoir de Boulouris, Alia GIRAUNES, Justine BRUNO & Marlène CHAVEAUX au Pôle Espoir de Bordeaux.

Projet sur la Formation des Cadres

Sous la responsabilité de Christophe RENARD. Elle se fera sous forme de différents modules (technique, communication, formation générale, Beach,...) « mobiles » : les stages ne seront plus regroupés sur 2 périodes, mais les candidats pourront passer tel ou tel module en fonction de leurs disponibilités. Les clubs seront sollicités pour avis.

Projets sur la formation du joueur

L'organisation d'un tournoi CADETS, appel à candidature pour cette organisation est lancé.

L'organisation des Interpoles féminins : 8 pôles + 1 invité : la Ligue posera sa candidature pour permettre aux jeunes filles du Centre Permanent de participer.

Commission Régionale Arbitrage

Par Linda ROYO

La commission Régionale d'Arbitrage du Languedoc Roussillon au – delà de sa mission via les désignations des championnats de nationale 2 et 3 , les coupes de France jeunes , les championnats régionaux ainsi que les juges de lignes des championnats professionnels ; a essayé d'œuvrer sur la fidélisation de ses jeunes arbitres dans la continuation de ce qui avait été amorcé sur la saison précédente à savoir : Coupe de France Jeune = arbitre jeune + arbitre référent ceci afin de permettre un accompagnement vers une évolution constante sur les saison à venir .

D'autre part la CRA s'est impliquée pleinement sur la formation UNSS de Jeunes Officiels dans, l'Hérault, le Gard, l'Aude et la Lozère.

Une formation FFSU a également été assurée sur Montpellier.

Tout au long de l'année, supervision des nouveaux arbitres pour les conseiller et les accompagner dans leur évolution sur le terrain.

Pour cette nouvelle olympiade 2008 / 2012 la CRA BEACH rejoint le giron de la commission Régionale d'Arbitrage, un responsable beach issu de la commission gère la formation ainsi que les désignations sur les différentes compétitions organisées dans la ligue Languedoc – Roussillon .

FORMATION DES ARBITRES ET MARQUEURS

1) Arbitres Fédéraux :

Deux arbitres du Languedoc Roussillon sont dans le cursus fédéral en préparation du F1 et F2

2) Arbitres Ligue :

Deux candidats iront passer leur examen Ligue en partenariat avec la ligue de Provence à Vitrolles sur un tournoi International Cadette.

3) Arbitres Départementaux:

Les commissions départementales d'arbitrage organisent les formations des arbitres départementaux et des marqueurs, plusieurs sessions de formation ont été proposés dans chaque département de la ligue . Ces formations sont dispensées au moins une fois par semaine en soirée en créneaux de 2h finalisation par l'examen théorique, l'examen pratique se fait soit en début de saison soit en fin de saison sur les tournois proposés par les clubs de la ligue.

- + Bilan 2009
- + 43 Marqueurs
- + 13 Arbitres « départemental »
- + 14 Arbitres jeunes

4) Formation des Jeunes Officiels :

Dans le cadre du partenariat avec les directions départementales UNSS et les enseignants EPS, formation et suivi de jeunes officiels sur les compétitions scolaires avec validation des grades (départemental – académique – national) .

- + Bilan 2009
- + 208 jeunes sur le territoire de la ligue ont été sensibilisés à la pratique de l'arbitrage en volley- Ball.

Un jeune arbitre a obtenu la certification Nationale à Vichy.

5) Formation FFSU :

Mer BIAFORA directeur régional de la fédération française du Sport Universitaire a sollicité la CRA pour la formation d'étudiants à la pratique de l'arbitrage : 4 étudiants ont suivi la formation avec validation pour officier en FFSU.

La commission régionale d'arbitrage a pour projets pour les années avenir de cette Olympiade 2008 / 2012.

- + Renforcer les relations avec le sport scolaire, créer des liens avec les enseignants impliqués dans le volley-ball, repérer les JO susceptibles de progresser dans l'arbitrage, leur donner les motivations et l'envie d'aller plus haut.
- + Parrainer nos arbitres jeunes en continuant de leur proposer les coupes de France jeunes afin de leur donner les bases solides pour une progression sûre vers le cursus fédéral.
- + Créer une dynamique pour la formation « arbitre beach » afin d'étoffer le panel du Languedoc-Roussillon région privilégiée de part son littoral sablonneux et ensoleillé.

Commission Régionale Sportive

Par Claude BARBE

Fonctionnement de la Commission Sportive : 4 membres depuis cette Olympiade, ce qui a amené plus de réflexions, un meilleur travail (seulement 2 membres précédemment).

Étude sur la présence des jeunes dans les championnats seniors : l'objectif est de ramener nos jeunes dans des championnats « jeunes »

Évolution des licenciés dans les clubs : quoi faire pour aider les clubs en difficulté ?

Réforme de la Coupe de la Ligue (fait l'objet d'un vœu)

Les interdépartementaux jeunes (fait l'objet d'un vœu)

Pour la 1^{ère} fois cette année, les modifications de matchs ont baissé de 40%. Par contre, les délais sont encore trop réduits car les clubs négocient entre eux avant d'en informer la commission. La Commission demande donc à être informée dès qu'une modification se présente, ce qui lui permettra d'aider le club demandeur auprès de son adversaire et de gagner un temps précieux.

Intervention de Mr LAGET (*Montpellier Beach Volley*)

Se satisfait que la Commission réfléchisse sur le sujet des championnats de jeunes

Perspectives 2009/2010

Présentation de la composition des poules pour la saison 2009/2010 avec la précision que dans la poule SMR l'équipe de POUZOLS est à supprimer car rétrogradée pour non respect du devoir de formation des jeunes.

Commission Régionale Développement

Par Alain ESCAMEZ

Nouvelle commission qui est constituée d'un représentant de chaque commission et un représentant de chaque département.

Place et légitimité de cette commission pour savoir comment travailler sans se marcher sur les pieds avec les autres commissions. La 1^{ère} réunion a été riche en idées et discussions. Il en est ressorti de faire un état des lieux pour permettre de ressortir les meilleurs clubs de la Ligue, les plus dynamiques par niveaux et de lancer une étude par l'IDRAC de MONTPELLIER (école de juniors entreprise) sur le fonctionnement de ces clubs. En espérant que cette étude permettra de cerner au plus près les besoins et les attentes des clubs et que cela aidera à pérenniser les plus fragiles, voire à en créer de nouveaux.

De nombreux sujets sont en attente.

Parallèlement, la Commission Développement a hérité de la Commission Jeunes : la volonté a été de bien récompenser les jeunes au cours des interdépartementaux benjamins/nes.

Merci à tous les membres qui œuvrent dans cette commission. Un appel est lancé aux départements qui ne participent pas encore.

Intervention de Mr DELOUTRE (Président FFVB)

Informe que notre Ligue fait partie des toutes meilleures ligues de France en termes de développement puisque la moyenne est de 1% d'augmentation et que nous sommes au dessus. Qu'une redéfinition du Challenge MOLTEN est à l'étude pour récompenser ces meilleures progressions. Enfin, au classement des Comités, celui des P.O arrive en 3^e position. Le Président félicite la Ligue pour l'excellent travail accompli.

Le Président précise que jusqu'à présent les dotations étaient en matériel mais que maintenant ce serait un accompagnement budgétaire.

Commission Régionale Beach

Par Roger COIGNAT

Lecture est faite du rapport.

Intervention de Mr DELOUTRE (Président FFVB)

Informe que l'orientation proposée par la Commission est exactement celle que donne la FFVB :

Dans le prochain exercice, le Directeur Technique National va mettre en place d'une formation indoor et Beach systématiquement sur tous les pôles

Le Beach sera pratiqué toute l'année (Message de félicitations aux 2 clubs de la Ligue qui ont su s'allier pour créer une des plus importantes académies sur le territoire)

Mise en place de Championnats départementaux, régionaux et nationaux.

Le Beach volley va devenir une pratique permanente.

Commission Régionale Informatique et Matériel

Pas d'activité ou peu, pas de rapport.

Commission Régionale Discipline

Heureusement une seule réunion qui ne nécessite pas de rapport

Commission Régionale Organisations

Par Jean-Pierre COURBON

En pleine activité avec la préparation de la rencontre de Ligue Mondiale du 26 juin prochain, entre La France et la Corée du Sud au Palais des Sports Pierre de Coubertin.

Une quarantaine de bénévoles sont impliqués.

Merci aux départements qui ont largement joué le jeu en constituant des cars de jeunes supporters.

Intervention de Mr VERHAEGEN (Volley Club Canton de Castries)

A fêté les 30 ans du club avec une animation d'une semaine de Beach dans les arènes de Castries. Remercie la Ligue de lui avoir donné 10 places pour la Ligue Mondiale, remercie la commission Beach par l'intermédiaire de Roger COIGNAT et Râm MARIUS LE PRINCE qui sont passés sur le site, remercie Jean-Pierre BEGU qui a permis d'avoir un

Ligue Languedoc-Roussillon de Volley-Ball

Maison Départementale des Sports - 200, avenue du Père Soulas 34094 Montpellier Cedex 5

Tél. 04 67 41 78 57 - Fax : 04 67 41 78 73 - Courriel : llrvb@free.fr

Fédération Française de Volley-Ball - **LIGUE Languedoc-Roussillon** - Olympiade 2008 / 2012
plateau intéressant le samedi après-midi. Après les remerciements, pas de remerciement à la FFVB qui n'a pas répondu aux plusieurs courriers envoyés sollicitant des places pour la Ligue Mondiale. Mr VERHAEGHEN s'étonne car après les États Généraux de LYON, il avait été décidé de mettre le club au centre des préoccupations de la FFVB.

Intervention de Mr DELOUTRE (Président FFVB)

D'une part, félicitations pour cette organisation dont la Président n'a pas eu connaissance.

D'autre part, ce courrier ne lui ayant pas été adressé, il ne peut se prononcer et demandera à ses services et au Secrétaire Général des explications.

Intervention de Mme DELOUTRE (Présidente de la Ligue)

Cette Ligue Mondiale est importante pour nous puisque nous nous sommes donnés comme objectif de remplir la salle et de fédérer et fidéliser le maximum de licenciés qui eux-mêmes devront amener de nouveaux spectateurs pour leur faire découvrir notre activité. Nous devons profiter de nos atouts : être au contact de l'équipe de France aussi souvent. Nombreux sont ceux qui nous envient nos équipes de l'élite, le CNVB et les séjours des équipes de France en LANGUEDOC ROUSSILLON.

Remerciements tout particuliers aux efforts fournis par les Présidents de Comités qui viennent avec des cars assister au match.

Intervention de Mr LAGET (Montpellier Beach Volley)

Sur le Beach : 5^e année consécutive qui a vu l'organisation du MONTPELLIER BEACH MASTER. Avec un plateau qui a proposé des brésiliens avec les meilleures équipes françaises et surtout 10 jours d'animations auprès de tous les publics (écoles, entreprises, jeunes, moins jeunes,...). Grâce au site de la COMEDIE le Beach est accessible à tous, personne n'a à se déplacer. Mme le Maire tient d'ailleurs à maintenir cette manifestation. C'est un assez bon succès pour le Beach et pour la FFVB.

Intervention de Mme DELOUTRE (Présidente de la Ligue)

Effectivement ce site est exceptionnel avec le théâtre en arrière plan du terrain.

Intervention de Mr BEGU (Montpellier Volley Université Club)

Tient à signaler que le MUC est partie prenante de l'organisation de la Ligue Mondiale en mettant le Palais des Sports Pierre de Coubertin à la disposition de l'organisation ainsi que son personnel et pas mal de bénévoles.

Intervention de Mme DELOUTRE (Présidente de la Ligue)

Cette collaboration a été citée dans l'allocution de début d'AG.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE 2009

Par Valérie DELOUTRE

Elle s'est tenue le week-end dernier et elle n'est pas terminée. Le budget prévisionnel a été rejeté et les vœux et propositions des commissions n'ont pas été étudiés. Ni la partie médicale. Une AG complémentaire va se tenir le 18 juillet 09 au CNOSF à PARIS avec les mêmes délégués et le même nombre de voix. A moins d'un empêchement, nos délégués de GRENOBLE seront ceux de PARIS. Sinon, comme nous allons procéder tout à l'heure à l'élection des délégués pour la prochaine saison sportive, nous pourrions compter sur eux. Cette AG ordinaire a commencé par une AG extraordinaire pour modifier quelques textes dans les statuts.

L'AG Extraordinaire

1. Le Conseil National des Ligues est acté dans nos statuts : chaque ligue aura un représentant au Conseil National, qui désignera lui-même 3 représentants qui siégeront au Comité Directeur Fédéral avec voix consultative. Alors que le Comité Directeur Fédéral avait proposé une voix délibérative. Ce sont les représentants du Conseil qui ont proposé la voix consultative.
2. La reconnaissance des membres de la LNV qui siègent au Comité Directeur Fédéral : ils ont maintenant une voix délibérative alors qu'ils n'avaient jusque là qu'une voix consultative.
3. La création du statut de membre d'honneur qui n'existait pas.

L'AG ordinaire

- a. **Adoption** : du rapport moral et du bilan financier.
- b. **Les nouvelles licences**: l'objectif est de donner une meilleure lisibilité à nos licenciés et de proposer une meilleure adaptation aux différents types de pratiques. (*Le diaporama des différents types de licences est présenté*). La lecture se fait de haut en bas : avec la formule d'en haut le licencié peut avoir accès à toutes les pratiques d'en dessous :
 - Licence compétition
 - Licence compset/lib

- Licence dirigeant
- Licence détente/découverte
- Licence événementielle

Intervention de ? (?)

Actuellement la licence compétition volley-ball et la licence compétition Beach sont à part, sont réglées à part. Est-ce que là les 2 seront confondues et réglées une seule fois ?

Réponse : non car maintenant, il s'agit de 2 licences, elles seront donc chacune à payer en cas d'appartenance à 2 clubs différents. Cependant, cette situation n'a concerné que très peu de licenciés jusque là.

Intervention de Mr MELJAC (Croix d'Argent)

Pour une meilleure compréhension, il faudrait ajouter à côté de « compétition volley-ball » le choix « compétition Beach »

Réponse : cet aspect sera vu plus tard avec la tarification

Les explications sur les différents types de licences continuent.

Intervention de Mr MINNE (Volley Club du Canton de Castries)

Maintenant, avec la licence dirigeant, pourra-t-on se présenter aux élections des comités directeurs des départements, ligues et/ou de la fédération ?

Réponse : oui

Intervention de Mr PASTUREL (Volley Club MEZE)

Si on souhaite transformer une licence détente/découverte en licence compétition en cours d'année, est-ce qu'on ne paiera que la différence ?

Réponse : oui

Intervention de Mr LLENAS (PERPIGNAN Roussillon Volley Ball)

Se félicite que la FFVB envisage d'alimenter un fond de développement à destination des Ligues et des Comités. Remerciements à la FFVB d'avoir placé le Comité des P.O en 3^e position.

Les explications sur les différents types de licences continuent.

Intervention de ? (?)

Peut-on utiliser cette licence événementielle pour les personnes qui viennent essayer la pratique dans le club ?

Réponse : non puisque cette licence doit correspondre à un évènement, une opération ponctuelle

Il s'agit en fait de se préoccuper de la question de l'assurance : la FFVB a-t-elle réfléchi à ce problème ?

Réponse : bien sûr que cela a été réfléchi puisque 5 différentes possibilités sont offertes. Peut-être que c'est la licence détente/découverte qu'il faut utiliser dans ces cas là.

Intervention de Mr MELJAC (Croix d'Argent)

Ne pense pas que cela corresponde à cette licence car la question concerne des gens qui viennent au club pour « goûter » à l'activité et qui seront soit pratiquant soit non-pratiquant. La licence événementielle correspond dans l'esprit au carton « loisir » et à l'ancienne licence Smashy. Attention, il faut bien savoir que les gens ne peuvent pas faire 1 année licence événementielle puis licence compet/lib offerte et l'année d'après recommencer avec une licence événementielle. Un suivi administratif devra être fait au niveau fédéral.

Intervention de Mr ALMARCHA (Croix d'Argent)

Si je comprends bien, la licence – 12 ans gratuite disparaît ?

Réponse : non, si l'enfant a participé à un évènement labellisé par la Comité, il bénéficiera quand même de la licence gratuite.

Intervention de Mr MELJAC (Croix d'Argent)

Un club qui fait son évènement au mois de décembre, va délivrer à chaque participant sa licence événementielle qui va lui permettre de se licencier aussitôt, gratuitement, dans un club. A la limite, le jeune comptera cette année là pour 2 licences : licence événementielle + licence compétition.

Intervention de Mr DELOUTRE (Président FFVB)

A l'origine, ce type de licence n'était pas pris en compte par le Ministère. Or l'année dernière la Fédération de Handball a créé sa licence événementielle et a produit 90 000 licences supplémentaires. Le Ministère les a reconnu. Pour nous, l'objectif est d'augmenter le volume de gens identifiés. Même si la Convention d'objectif du Ministère est essentiellement portée sur le haut niveau, il y a quand même une ligne sur le développement. La licence événementielle sera intégrée dans l'approche du développement quantitatif. C'est-à-dire que nous sommes à 98 000 licenciés aujourd'hui, admettons qu'on ait 5 000 licences événementielles l'année prochaine, ça ne voudra pas dire que nous serons considérés à hauteur de 103 000 licenciés, mais que nous serons à 98 000 compétiteurs + une extension de volume de 5 000. A ce moment là, le Ministère prendra en compte que nous sommes en développement quantitatif et attribuera un complément sur la ligne « développement quantitatif ». Cette somme d'argent qui n'est pas prévue dans le prévisionnel FFVB sera reversée selon des critères 1/3 vers les ligues, 1/3 vers les Comités et clubs et 1/3 pour les fonds propres de la FFVB. La licence événementielle est avant tout un produit « d'identification ».

Intervention de Mr MEUNIER (MENDE VB)

Si l'opération labellisée se termine au mois de juin, est-ce que le jeune peut bénéficier dès le mois de septembre suivant, donc de l'année sportive suivante, de sa licence offerte.

Réponse :

Les questions étant épuisées, le compte-rendu de l'AG continue.

Cette nouvelle « nouvelle licence » a donc été adoptée par l'AG fédérale.

- c. **Projet de sportive du haut niveau** : présenté par la LNV et la FFVB (car c'est une nouveauté de l'Olympiade : la LNV et la FFVB travaillent conjointement. Au lieu d'avoir une Commission LNV sur un sujet et une Commission FFVB sur le même sujet, il n'y a qu'une entité qui regroupe des représentants des 2 parties). La PRO A, PRO B et PRO F deviennent Ligue A, Ligue B et Ligue Féminine. La réelle grande nouveauté est la création d'une Ligue B féminine. Car le passage de la N1 à la Ligue F était un véritable gouffre et que les clubs qui passaient de l'une à l'autre avaient beaucoup de mal à s'adapter. Cette Ligue B doit permettre au club de se structurer, les exigences de masse salariale des joueuses ne seront pas augmentées par rapport à la N1, c'est plus une question de structuration du club. De plus, en Ligue B, masculine et féminine, des règles de participation vont être définies en règlementant notamment la participation des joueurs et joueuses étrangers.

Intervention de Mr VEZINET (NIMES VB)

Quand sera opérationnelle cette Ligue B féminine ?

Réponse : à la rentrée de la saison 2010/2011 puisque là, la saison 2009/2010 est régie par les décisions de l'AG de 2008 avec 12 Ligue A féminine et 2x12 N1F. En 2010/2011, l'objectif en filles est d'arriver à 12 Ligue A, 12 Ligue B et 12 N1. Même schéma chez les garçons où l'objectif est d'arriver à 14 Ligue A, 14 Ligue B et 14 N1.

Intervention de Mr BARTHIER (CD 48)

Retour sur une question sur les licences : peut-on faire des licences événementielles aux jeunes concernés par les interventions en CEL et en UNSS ?

Intervention de Mr DELOUTRE (Président FFVB)

Des conventions existent notamment avec l'UNSS, elles vont être redéfinies. Le secteur développement piloté par A.GLAIVE va faire des propositions pour la mise en place de PASS gratuit pour que l'enfant ne soit pas pénalisé par son passage dans le secteur fédéral, dès l'instant où il y a une formation conjointe.

- d. **Les ateliers** : finances, développement et sportive. L'atelier de sportive s'est notamment interrogé sur le devenir des Coupes de France de Jeunes.
- I. Ne faire qu'une catégorie en regroupant les juniors et les espoirs ? Idée rejetée
 - II. Revenir à une formule « championnat de France » de jeunes ? Idée rejetée
 - III. Qualifier 2 équipes à chaque tournoi ? Accepté
 - IV. Faire démarrer toutes les catégories et toutes les poules dès le 1^{er} tour, quitte à faire des tours d'exempts plus tard afin de garder la motivation née à l'engagement ? Accepté
 - V. Coupe de France Seniors : une Coupe pour les équipes PRO, un Challenge pour les équipes amateurs. La finale « amateur » se jouera en ouverture de la finale PRO. Principe de récompense pour le vainqueur amateur et pour l'équipe qui aura fait le meilleur parcours.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2010 ET TARIFICATION 2009/2010

Par Bernard VIGNON

a. **La tarification**

Compte-tenu de l'AG fédérale qui n'a pas voté ses tarifs, il n'était pas possible de présenter des tarifs fermes et définitifs. Pour gagner du temps, le Comité Directeur propose à l'AG de voter un principe : la Ligue n'appliquera aucune augmentation sur la part qui lui revient, les seules augmentations seront celles de la FFVB.

Présentation du tableau des tarifications avec les parts FFVB, Ligue, Comités Départementaux (voir Annexe)

Intervention de Mr MELJAC (Croix d'Argent)

Rappelle ce qu'il a souligné précédemment : le tableau présenté n'est pas explicite pour le licencié qui ne prendrait qu'une licence Beach « compétition ».

Réponse : effectivement, il faut rajouter en haut de la colonne, à côté de VOLLEY-BALL, BEACH

Intervention de Mr MELJAC (Croix d'Argent)

Souligne que le tarif Beach unique doit être revu car dans ce qui est présenté, un licencié salle et Beach paierait moins cher qu'un licencié Beach uniquement

Réponse : effectivement, cela sera corrigé

Principe adopté

Intervention de Mr ALBE (ASBAM)

Il faut, après la tarification des licences, parler de la tarification des engagements dans la Ligue.

Réponse : même politique : pas d'augmentation, sur aucun tarif.

Principe adopté à l'unanimité

1. Le budget prévisionnel

Préambule : il n'y a pas actuellement de suivi du budget prévisionnel présenté et voté à l'AG précédente. Nous essayerons dorénavant d'établir une évaluation de ces prévisions au cours de la saison sportive.

Le budget 2010 va donc être proposé maintenant, mais peut-être qu'à l'avenir, une présentation du budget prévisionnel en octobre ou novembre serait plus judicieuse car à cette époque on aurait une meilleure vue du potentiel de l'exercice en cours et des choix pour l'avenir.

Le budget prévisionnel est présenté sur un tableau (voir annexe).

NB :

- La ligne « rétrocession aux comités » sera augmentée. Au mois de septembre, une commission financière va travailler sur ce sujet afin de faire des propositions. L'idée est quand même que l'aide accordée ne se fera que sur la base de projets de développement.
- La ligne « commission technique » a été largement augmentée suite à la création du Centre Permanent Féminin.
- La ligne « développement » est nouvelle puisque cette commission a été nouvellement créée. Rien n'était prévu jusque là, il fallait bien prévoir un petit budget.
- La ligne « équipement » a dû être provisionnée en vue du déménagement (dans 3 ans) de la Maison des Sports.
- Concernant les subventions, la tendance est à la baisse : FFVB, CNDS ont revues à la baisse. Le FNDS emploi est à 0, sauf si on embauchait. Les aides de la Région et du Conseil Général sont également à la baisse.

Au final, nous présentons un budget en déficit de 31 000,00€.

Intervention de Mr MELJAC (Croix d'Argent)

Est-ce qu'en présentant des demandes de subventions en baisse, on ne risque pas de subir une « double » baisse ? Pense qu'il vaut mieux maintenir un niveau de subventions et un niveau d'actions s'y afférant plus élevé.

Réponse : tout à fait. Cependant un climat de confiance s'est instauré depuis plusieurs années entre les institutionnels et les dirigeants de la Ligue précédents qui fait que si une année les demandes sont en baisse, cela ne veut pas dire que l'année suivante des augmentations ne seraient pas étudiées. Sauf pour le CNDS, où là effectivement, la prévision est trop pessimiste.

Intervention de Mr ALBE (ASBAM)

Par rapport à la Commission Technique, sur la ligne des recettes, il y a une participation des joueuses, il faudrait donc augmenter la ligne.

Réponse : suggestion retenue, il faut « coller » au maximum à la réalité. C'est une question d'équilibre.

Intervention de Mr ALBE (ASBAM)

Fait remarqué qu'un budget prévisionnel ne devrait pas être établi en tenant compte des amendes. De plus, est gêné par la présentation d'un budget en déséquilibre et préférerait voir dans la colonne « recettes » une ligne « fonds propres de la Ligue »

Réponse : OK ces remarques seront prises en compte. De plus, le trésorier s'engage à présenter tous les 3 mois au Comité Directeur un suivi des comptes, avec un document remis aux membres.

Intervention de Mr ALBE (ASBAM)

Enfin, pense que sur le FNDS emploi, il reste des aides à percevoir.

Réponse : cette question sera vérifiée.

Intervention de Mr CANDEL (Gazelec Béziers Maraussan)

Compte tenu de ce qui a été dit sur le fait que les budgets prévisionnels n'étaient pas suivis, il aurait été intéressant de montrer le budget 2008 et de le comparer au réalisé 2008.

Réponse : tout à fait, c'était l'intention du trésorier mais il n'en a pas eu le temps, mais ce sera fait lors de la Commission Financière.

Budget prévisionnel adopté à l'unanimité Sous réserve de la mise en œuvre des remarques

ELECTION DES REPRESENTANTS AUX AG FEDERALES POUR LA SAISON 2009/2010

9 candidats pour l'élection de 6 membres : 3 titulaires et 3 suppléants :

1. DELOUTRE Valérie
2. TROLARD Sylviane
3. ALBE Christian
4. BARBE Claude
5. CHENOUN Didier
6. COURBON Jean-Pierre
7. MELJAC Jean-Pierre
8. SERRANO Robert
9. VIGNON Bernard

Pour être valables, les bulletins ne doivent présenter que 6 noms.

La position de «titulaire» ou de «suppléant» se fera en fonction du nombre de voix obtenues.

L'appel individuel des clubs se fait.

Intervention de Mr LAGET (*Montpellier Beach Volley*)

Préférerait que l'on donne un ordre préférentiel sur le bulletin plutôt que de rayer des noms, méthode plutôt agressive.

Réponse : cette solution a été choisie afin de gagner du temps car le dépouillement par ordre est très long.

PALMARES SPORTIF 2008/2009

REMISE DES RECOMPENSES

Par Claude BARBE

Le secrétaire de la Commission Régionale Sportive présente le palmarès de la saison sportive et remet les trophées qui n'ont pas été distribués lors des compétitions.

PALMARES

Champion Régional Poussines	BOUSQUET-BEDARIEUX
Champion Régional Poussins	VB GIGNAC
Champion Régional Benjamines	VB GRUISSAN
Champion Régional Benjamins	MVUC
Champion Régional Minimes Féminin	VB GRUISSAN
Champion Régional Minimes Masculin	MENDE VB
Champion Régional Cadettes	CROIX D'ARGENT
Champion Régional Cadets	ARAGO SETE
Champion Régional Juniors Féminin	pas de championnat
Champion Régional Juniors Masculins	US ROUBIA
Champion Régional Espoirs Féminin	pas de championnat
Champion Régional Espoirs Masculin	MVUC

Champion Régional Seniors Féminin	US ROUBIA
Champion Régional Seniors Masculin	ASBAM 2
Champion Préfédéral Seniors Féminin	BEZIERS VB
Champion Préfédéral Seniors Masculin	ASBAM 1

Coupe F. Spinosi Senior Féminin	ARAGO SETE
Coupe A. Brioudes Senior Masculin	NIMES VB

Challenge Fair-Play	
1^{er}	LAMVAC
2 ^{ème}	MJC COURSAN
3 ^{ème}	LE CRES VB

RESULTATS DE L'ELECTION DES REPRESENTANTS AUX AG FEDERALES POUR LA SAISON 2009/2010

9 bulletins « nuls »

Sont élus titulaires :

1. ***Mme DELOUTRE Valérie***
2. ***Mr COURBON Jean-Pierre***
3. ***Mr SERRANO Robert***

Sont élus suppléants :

1. ***Mr ALBE Christian***
2. ***Mr BARBE Claude***
3. ***Mr VIGNON Bernard***

Ne sont pas élus :

1. ***Mr MELJAC Jean-Pierre***
2. ***Mr CHENOUN Didier***
3. ***Melle TROLARD Sylviane***

PROPOSITION DU COMITE DIRECTEUR et VŒUX REGIONAUX

A. Propositions et vœux de la COMMISSION SPORTIVE

Par Claude BARBE

Précision sur la composition de la poule de Seniors Masculins Régionale : le club de POUZOLS a été déclassé pour non respect de ses obligations « jeunes ». La poule est donc à 10 équipes.

En Seniors Féminines Régionale : l'équipe du LAMVAC2 ne se réengage pas, mais comme il y a eu un Tournoi pour l'accèsion, c'est le 3^e (CAC ALES) qui est repêché. Il semblerait également que l'équipe de COURSAN ne se réengage pas.

Intervention de Mr CANDEL (*Gazelec Béziers Maraussan*)

Dans le cas où d'autres équipes ne se représenteraient pas, demande si son équipe, qui est descendue, pourrait être repêchée ?

Réponse : la priorité est toujours donnée à l'accèsion. Dans le cas où aucun club de départemental ne serait candidat, la commission sportive pourrait l'envisager.

Examen du vœu n°3 sur la réforme de la coupe de la ligue

La nouvelle formule est succinctement présentée en insistant sur le caractère d'engagement obligatoire pour tous les clubs de Prénationale et Régionale.

Inscription obligatoire pour tous les clubs de régionale, 1 seule équipe par club. Sur candidature pour les équipes de départementale et pour les jeunes. Avec une notion de handicap en fonction du niveau.

Intervention de Mr CANDEL (*Gazelec Béziers Maraussan*)

Une seule équipe par club, peut-on inscrire en plus une équipe « jeunes » ?

Réponse : pour les « jeunes », c'est sur proposition de la Commission Sportive, en fonction du nombre d'inscrits. De plus, il y aura un règlement spécial qui empêchera un jeune de jouer dans les 2 équipes.

Intervention de Mr ALMARCHA (*Croix d'Argent*)

Qu'est ce qui a motivé la démarche du Comité Directeur ? Si les gens ne s'inscrivent pas, c'est qu'il n'y a pas de réelle envie, ni de réelle volonté. Le risque est d'assister à des 1ers tours complètement tronqués.

Réponse : Nous souhaitons relancer cette compétition qui permet aux clubs départementaux de se mesurer avec ceux évoluant à des niveaux supérieurs. **Intervention de Caroline TRINQUIER** (LAMVAC)

Elle demande comment faire si les dates de coupe de France des jeunes et dates de coupe de la ligue coïncident dans les clubs où la représentation régionale est assurée par une équipe de jeunes. Valérie DELOUTRE lui répond que l'on tiendra compte des dates de coupe de France pour éviter cette difficulté.

Intervention de Jean-Pierre MELJAC

À propos des engagements d'équipes pour les clubs présents en Prénationale et en Régionale il précise que le club ne choisira pas l'une ou l'autre de ses équipes mais qui il voudra à chaque tour pour présenter une équipe. On ne peut pas demander à un club de s'engager avec telle ou telle équipe et l'équipe le plus haute prime. Exception à faire dans le cas où le club est autorisé à présenter en plus une équipe Espoirs ou Espoirs/Juniors. On lui demandera alors la liste des joueurs des 2 équipes.

Vœu adopté

Examen du vœu n°4 sur les sanctions en cas de forfait en coupe

Le vœu présenté a pour objet de pénaliser les clubs qui ne respectent pas leurs engagements.

Rien n'était prévu aux règlements. Nous proposons d'aligner sur le règlement du championnat.

Adopté à l'unanimité

Examen du vœu n° 5 sur le devoir de formation

Le but recherché est de récompenser les clubs qui font un effort en matière d'arbitrage en leur accordant des 10 points supplémentaires quand ils vont au-delà de leurs obligations arbitrales règlementaires

Intervention de Mr ALMARCHA (*Croix d'Argent*)

Attention à l'effet pervers : il sera plus facile de présenter des jeunes arbitres que de créer des équipes de jeunes, pour le même résultat.

Réponse : non car c'est un bonus de 10 points forfaitaire et non 10 points par arbitre.

Intervention de Daniel BIEYSSE

Il apporte la précision que ce ne sont que 10 points supplémentaires qui sont donnés et compare cela avec les points rapportés par une équipe poussins soit 15 points

Claude BARBÉ insiste sur le fait que l'engagement de l'arbitre devra être réel que ce soit sur le terrain ou en formation pour les candidats arbitres

Vœu adopté

Examen du vœu n°6 sur les finales régionales inter-clubs

Claude BARBÉ présente la nouvelle formule dont les avantages attendus sont de donner une meilleure représentation des comités, et de pouvoir maîtriser le nombre d'équipes engagées.

Pour chacune des catégories : 1 équipe par comité et le reste des places est attribué au prorata du nombre d'équipes engagées dans les championnats.

Intervention de Mr BIEYSSE (Volley Détente Hérault)

Le seuil de 10 % du nombre d'équipes pose un problème car si cela avait été appliqué cette année, on aurait eu en benjamin : 1 qualifié en 48 pour 2 équipes (soit 50%), 2 qualifiés en 30 pour 4 équipes (soit 50%), 1 qualifié en 11 pour 0 équipe, 2 qualifiés en 66 pour 4 équipes (soit 50%), et 3 qualifiés en 34 pour 19 équipes (soit 16%), les pourcentages ne veulent donc rien dire. De plus, les championnats bi-départementaux sont, de fait, exclus de cette formule. Ce n'est vraiment pas avantageux.

Réponse : si, puisque de 2 tu passes à 3 qualifiés !

Daniel BIEYSSE : Ne partage pas cet avis ! D'autant qu'avec le bi-départemental, le CD34 avait déjà 3 places d'acquises au minimum.

Intervention de Mr MEUNIER (Lozère)

Il estime que la Lozère est perdante dans la nouvelle proposition et propose une formule avec 4 poules constituées de 4 clubs du CD 34, les autres places étant attribuées aux autres comités. Il voit dans cette formule l'avantage de faire découvrir aux équipes de ces comités le volley-ball de haut niveau.

Claude BARBÉ rappelle que ce vœu a fait l'objet d'un avis défavorable de la part du comité directeur.

Vœu adopté

Examen du vœu de MENDE VB sur l'intégration d'une équipe en championnat Régional masculin

Demande de dérogation pour l'accession directe au Championnat Régional Senior d'une équipe de cadets.

Intervention de Maxime MEUNIER

Argumentaire : la LOZERE dispose d'un centre omnisports dans lequel il y a 13 jeunes volleyeurs. La demande est motivée par l'existence du centre de formation de la Lozère avec ses 13 jeunes cadets qui ont besoin de temps de jeu pour leur formation. Il propose que l'équipe concernée prenne la place de l'équipe de POUZOLS rétrogradée dans le championnat départemental. Le championnat Régional avec 8 équipes montre le déclin de cette catégorie et on doit se féliciter de la demande de MENDE VB. Le vœu est pour lui légitime et il donne la garantie de faire jouer aussi les cadets dans leur catégorie. Puisque la poule de Régionale est composée de 11 clubs, cette équipe pourrait remplacer POUZOLS. Il indique qu'un précédent existe avec une équipe du MUC qui a été intégrée directement en Régionale sans passer par un championnat qualificatif.

Intervention de Jean-Pierre BÉGU (MUC VB)

Il ne peut répondre à cette affirmation et demande à la ligue de rechercher si c'est exact.

Claude BARBÉ précise que c'est exact mais que la demande avait été acceptée compte tenu de raisons particulières.

Intervention de Christian BARTHIER (CD 48)

Il précise qu'on a à faire à une génération de cadets brillante qui a besoin de se frotter à de bonnes équipes. Si on ne donne pas sa chance en seniors à cette équipe elle va se retrouver en championnat cadets régional et va s'ennuyer avec le risque de perdre des joueurs.

Réponse : c'est hors règlement et la priorité doit être donnée aux équipes régulièrement qualifiées pour l'accession. Claude BARBÉ indique que le comité directeur a jugé ce vœu non recevable.

Vœu rejeté

Mr MEUNIER quitte l'Assemblée Générale.

B. Propositions et vœux de la COMMISSION ARBITRAGE

Par Linda ROYO

Indemnités d'arbitrage en Championnat Seniors

Alignement de l'indemnité régionale sur l'indemnité du Championnat N3, soit 22,00 € par rencontre et par club (hors marqueur). Avis défavorable du CD.

Vœu rejeté

Indemnités d'arbitrage en Championnat Jeunes

Alignement de l'indemnité régionale sur le barème fédéral, 17,00 €, soit une augmentation de 2,00 €. Avis favorable du CD.

Vœu adopté

C. Vœux des clubs

Par Jean-Pierre COURBON

ARAGO SETE

Dates des stages régionaux, règlement du centre permanent féminin, calendriers jeunes, assistance technique aux clubs.

CD : vœu non recevable sur la forme.

Vœu retiré par l'ARAGO SETE

CD 66

Répartition plus juste du prix des licences, avec reversement aux comités départementaux de la part des licences non impliquées dans un championnat régional.

Intervention de Mr VIGNON (*Trésorier*)

Le principe a été adopté en Comité Directeur. Par contre, il est impossible, ici, en Assemblée Générale, de donner la part de la redistribution. En septembre, une commission financière se réunira pour commencer à travailler sur ce sujet, afin de faire des propositions chiffrées, concrètes.

Vœu mis à l'étude

Intervention de Mr DELOUTRE (*Président FFVB*)

Rappelle que cela correspond exactement à la volonté fédérale : les comités départementaux doivent être dotés de moyens supplémentaires. La répartition des ressources supplémentaires fédérales est prévue dans ce sens = 1/3 FFVB, 1/3 Ligues et 1/3 Comités, alors qu'initialement, c'était 1/2 FFVB et 1/2 Ligues.

Intervention de Mr ESCAMEZ (*Président CD11*)

Ces ressources sont essentielles pour la survie de nos comités.

Objectif : création de clubs, création d'emplois pour un grand développement.

CONCLUSION DE L'ASSEMBLEE

Remise des distinctions régionales et fédérales autour du pot de l'amitié.

Rendez-vous à l'année prochaine.

Bonnes vacances.

ANNEXES

Feuille d'émargement	28
Budget prévisionnel 2010	32
Tarifications 2010	33

FFVB - LIGUE LANGUEDOC-ROUSSILLON
EMARGEMENTS AG REGIONALE 2009
 Arrêtée au 25 mai 2009

N° adhérents	Nom du club	Licences	Voix	Présidents	Signatures	Pouvoirs	Signatures
AUDE							
114934	CLUB DE LOISIRS OUVEILLANNAIS	26	2				
114939	UNION V.B. DE LA NARBONNAISE	183	5	Fig. T. S.	<i>[Signature]</i>		
115113	UNION SPORTIVE ROUBIANAISE	85	3	ESCAITTE	<i>[Signature]</i>		
117601	CASTELNAUDARY VB	82	3	ESCAITTE	<i>[Signature]</i>		
117968	VOLLEY-BALL GRUISSAN	81	3	ESCAITTE	<i>[Signature]</i>		
119381	M.J.C. COURSAN	40	2			ESCAITTE	<i>[Signature]</i>
119527	SIGEAN ARTS ET SPORTS	9	1				
119929	VOLLEY DETENTE AUDOIS	83	3			ESCAITTE	<i>[Signature]</i>
GARD							
306970	CLUB VOLLEY DETENTE GARD		0				
306972	AS COLLEGE ALPHONSE DAUDET	44	2				
306973	VOLLEY CLUB SAINT AMBROISIEN	9	1				
306975	SPORT ET FOI NIMES	17	1				
306977	ASCC BAGNOLS MARCOULE V.B.	8	1				
307637	ASCL ST CHRISTOL LES ALES	53	3				
307695	CAC VOLLEY-BALL	169	5	ESCAITTE	<i>[Signature]</i>	ESCAITTE	<i>[Signature]</i>
307732	NIMES VOLLEY-BALL	151	5	ESCAITTE	<i>[Signature]</i>		
308183	OMCS ST HILAIRE DE BRETHIMAS	12	1				
308546	INTER V.C. VAUVERDOIS	38	2				
309528	VOLLEY CAMARGUE ST-LAURENTAIS	44	2				
309676	VOLLEY A.C. NIMES	37	2				
309840	VOLLEY-BALL GENERAC	34	2			ESCAITTE	<i>[Signature]</i>

total 37

FFVB - LIGUE LANGUEDOC-ROUSSILLON
EMARGEMENTS AG REGIONALE 2009
 Arrêtée au 25 mai 2009

N° adhérents	Nom du club	Licences	Voix	Présidents	Signatures	Pouvoirs	Signatures
HERAULT							
			<i>Repart 37</i>				
340014	CLUB VOLLEY DETENTE HERAULT	71	3	BIEXSSE	<i>[Signature]</i>		
340015	BEZIERS VOLLEY-BALL GAZELEC	123	4	BAINVEL	<i>[Signature]</i>		
340017	MONTPELLIER V.B. ANTIGONE	46	2	BIDIER	<i>[Signature]</i>	BIDIER	<i>[Signature]</i>
340021	CLAPIERS VOLLEY-BALL	43	2	FIGARET	<i>[Signature]</i>		
340022	U.S. DU VOLLEY POUSSANNAIS	31	2	TREBUCHON	<i>[Signature]</i>		
340025	RC OLYMPIQUE DE LUNEL	72	3				
340026	ENTENTE POUZOULS V.B.	46	2				
340027	AS VOLLEY GRAND-MOTTOIS	31	2				
340029	MONTPELLIER BEACH VOLLEY	32	2	LAGEAT	<i>[Signature]</i>		
340030	GAZELEC BEZIERS MARAUSSAN VOLLEY-BALL	159	5	CANDEL	<i>[Signature]</i>		
340031	ASC UNIVERSITE MONTPELLIER 2 V.B.	13	1			BAINVEL	<i>[Signature]</i>
340032	CAZOULS VOLLEY-BALL	3	1	SWARGNUE	<i>[Signature]</i>		
340033	LES DIABLOTTINS DE MONTARNAUD VB	5	1				
340034	VOLLEY LOISIRS MONTPELLIER	8	1				
340035	AS COLLEGE FENELON	17	1				
340036	PALAVAS BEACH VOLLEY	4	1				
343330	ARAGADE SETE VOLLEY-BALL	317	8	TOUFRU	<i>[Signature]</i>	ARNAUD	<i>[Signature]</i>
344036	AGDE MARSEILLAN VOLLEY-BALL	181	5	SUSTEK	<i>[Signature]</i>		
344410	ASLJ CROIX ARGENT MONTPELLIER	244	6	ALMARCHA	<i>[Signature]</i>		
344525	IBM MONTPELLIER	19	1	VIGNON	<i>[Signature]</i>		
345002	ASBAM MONTPELLIER	208	6	BERNARDI CARRE	<i>[Signature]</i>		
345657	VOLLEY OLYMPIQUE MEZOIS	98	3				
347099	VBC CLERMONTAIS	119	4	BERNARDI	<i>[Signature]</i>		
347228	VBC DU CANTON DE CASTRIES	155	5	VERHAEGEN	<i>[Signature]</i>		
347482	SETE VOLLEY-BALL CLUB	71	3	BADIGNAN	<i>[Signature]</i>		
347538	US VILLEVEYRACOISE VB	23	2				

104

FFVB - LIGUE LANGUEDOC-ROUSSILLON
EMARGEMENTS AG REGIONALE 2009
 Arrêtée au 25 mai 2009
Revue 2010

N° adhérents	Nom du club	Licences	Voix	Présidents	Signatures	Pouvoirs	Signatures
347921	ACJCLS CASTELNAUVIENNE	58	3				
348292	VOLLEY-BALL DE GIGNAC	110	4			BIEYSSÉ	
348380	VOLLEY-CLUB VENDROIS	58	3	ROYO			
348496	AS.SP. V.B MAUGUIO	94	3			BANVEL	
348589	LE CRES VOLLEY-BALL	136	4	ARTIGAU			
348709	MONTAGNAC-PEZENAS VOLLEY-BALL	72	3			BIEYSSÉ	
348857	BOUSQUET-BEDARIEUX V.B.	101	4			BERNARDOU	
349150	LATTES ASPIT MONTPELLIER V.A.C	128	4	DEVESSE			
349271	M.U.C. VOLLEY-BALL	164	5	BEGU JP			
349336	SAINT-GELY VOLLEY-BALL	140	4			BIEYSSÉ	
349645	MAISON POUR TOUS V.B. MAGALAS						
349880	FOYER RURAL COURNONTERRAL	19	1			ARNAUD	

p/total : 139

FFVB - LIGUE LANGUEDOC-ROUSSILLON
EMARGEMENTS AG REGIONALE 2009
 Arrêtée au 25 mai 2009

N° adhérents	Nom du club	Licences	Voix	Présidents	Signatures	Pouvoirs	Signatures
LOZERE							
488321	MENDE VOLLEY-BALL	138	4	BARBIER			
488385	VOLLEY-BALL-MARVEJOLS	1	0				
PYRENEES ORINETALES							
660009	AS. DE L'UNIVERSITE PERPIGNAN	14	1			LEGNAS	
660010	ST GAUDERIQUE VOLLEY-BALL	13	1			RACENTERRA	
660013	CANET 66 VOLLEY-BALL	80	3				
660019	US ATHLETIQUE TOULOUHENNE	15	1			LEGNAS	
660024	FJILLE SUR TET	1	0				
660028	AS COLLEGE COURS MAINTENON	10	1				
660029	AS COLLEGE SAINT-JEAN	15	1				
660030	ATHLETIC-CLUB SAINT NAZAIRE	41	2				
660032	VALLESPIR VOLLEY	15	1				
660033	PRADES VOLLEY-BALL	9	1				
661118	COLLEGE JEAN MACE V.B.	9	1				
667629	PERPIGNAN VOLLEY	15	1				
668034	VOLLEY-BALL ST ESTEVE	145	4			PRESENTERRA	
668467	PERPIGNAN ROUSSILLON V.B	124	4			LEGNAS	
668529	SAINTE-CYRIEN VOLLEY-BALL	66	3				
668674	FONT-ROMEU VOLLEY-BALL	23	2			PRESENTERRA	

TOTAL GENERAL	5158	194
----------------------	-------------	------------

AS Carix pour 49 clubs

BUDGET PREVISIONNEL 2010

DEPENSES	2008	2010		RECETTES	2008	2010
LICENCES & AFFILIATIONS	132300	140000	50 000	LICENCES & AFFILIATIONS	185300	190000
CHARGES ADMIN. ET FONCTIONT	16000	16500		ENGAGEMENTS	9000	9000
FRAIS DE PERSONNEL	50900	52000		AMENDES	3000	3000
AMORTISSEMENTS	3600	3700		SUBVENTION FFVB	9500	8000
RETROCESSIONS LICENCES COMITES	5500	16000		SUBVENTION CNDS	35500	33000
SUBVENTIONS COMITES	6000	6000		FNDS EMPLOI	9000	0
AIDES AUX CLUBS	2600	3000		SUBVENTION REGION	36700	34000
DEPLACEMENTS & MISSIONS	9500	9500		SUBVENTION HERAULT SPORT	4300	4000
COMMISSION TECHNIQUE	43400	61400	33 900	COMMISSION TECHNIQUE	9500	10000
COMMISSION BEACH	6500	7000	-1500	COMMISSION BEACH	8000	8000
COMMISSION SPORTIVE	1000	1500		DIVERS	3000	3500
COMMISSION ARBITRAGE	13600	14000		INTERETS	3900	3900
COMMISSION DEVELOPPEMENT	0	3800				
PROVISION MOBILIER	0	3 000				
			25 800			
TOTAL	29090 0	33740 0	-31 000	TOTAL	31670 0	30640 0

TARIFICATION SAISON 2009/2010

TARIFS LICENCES	
Licence Compétition VB SENIOR et ESPOIR	54,55 €
Licence Compétition VB JUNIOR	52,09 €
Licence et mutation Compétition VB CADET	43,49 €
Licence et mutation Compétition VB MINIME	26,36 €
Licence et mutation Compétition VB BENJAMIN, POUSSIN, PUPILLE	25,26 €
Licence Compétition Beach SENIOR et ESPOIR	49,60 €
Licence Compétition Beach JUNIOR et CADET	42,89 €
Licence Compétition Beach MINIME	26,69 €
Licence Compétition Beach BENJAMIN, POUSSIN, PUPILLE	25,59 €
Licence SENIOR et ESPOIR option Volley-ball plus Beach Volley (même club)	59,92 €
Licence JUNIOR & CADET option Volley-ball plus Beach Volley (même club)	57,66 €
Licence MINIME option Volley-ball plus Beach Volley (même club)	31,73 €
Licence BENJAMIN, POUSSIN, PUPILLE option Volley-ball plus Beach Volley (même club)	30,73 €
Competlib - Toutes catégories	25,22 €
Dirigeant	25,22 €
Détente	18,73 €
Découverte - Baby jusqu'à 7 ans	18,73 €
Événementielle	OFFERTE
AFFILIATIONS ET DROITS	
Affiliation clubs nationaux	283,60 €
Affiliation clubs régionaux	253,50 €
Affiliation clubs départementaux	82,40 €
Affiliation clubs départementaux de moins de 20 licenciés.	0,00 €
Engagement SENIOR Pré-national Masculin	301,00 €
Engagement SENIOR Pré-national Féminin	150,50 €
Engagement SENIOR Régional	150,50 €
Engagement JEUNE Régional	80,30 €
Mutation SENIOR, ESPOIR et JUNIOR national	122,40 €
Mutation SENIOR, ESPOIR et JUNIOR régional	80,30 €
Mutation JEUNE (hors ESPOIR et JUNIOR)	0,00 €
Modification au calendrier régional	24,10 €
Double ou Triple surclassement	12,20 €
Indemnité d'arbitrage : rencontres senior	20,00 €
Indemnité d'arbitrage : rencontres jeune	17,00 €
Indemnité d'arbitrage : tournoi triangulaire sénior	60,00 €
Indemnité d'arbitrage : tournoi triangulaire jeunes	51,00 €
Indemnité de marqueur : rencontres seniors pré-nationales	16,00 €
Code d'arbitrage	18,00 €
Caution d'arbitre stagiaire	158,00 €

TARIFICATION SAISON 2009/2010 (SUITE)

AFFILIATIONS ET DROITS	
Modification de calendrier	24,10 €
Droit de réclamation Commissions Régionales	48,20 €
Indemnité kilométrique "bénévoles"	0,30 €
Indemnité nuitée	43,10 €
Indemnité repas	15,00 €
Indemnité journalière cadre régional	58,00 €
Surveillant (une nuit)	20,00 €
AMENDES	
Dirigeant non licencié sur la feuille de match	50,00 €
Défaillance totale de l'arbitre mis à la disposition de la CRA	316,00 €
Défaillance partielle de l'arbitre mis à la disposition de la CRA	158,00 €
Demande de récusation d'arbitre	50,00 €
Licence non présentée (toutes compétitions) date de saisie + 15 jours	10,00 €
Feuille de match non tenue ou mal tenue	10,00 €
Forfait général	472,60 €
Forfait match, équipe s'est déplacée	79,30 €
Forfait match, équipe ne s'est pas présentée + indemnité kilométrique ...	79,30 €
Résultat non-communicé	32,10 €
Feuille de match en retard ou manquante	24,10 €